

*Entrez dans
l'Histoire....*



*Poutenez le Château de
Montmuran !*



DOSSIER MECENAT

Sommaire

Bref historique	3
Le constat	4
Le projet	6
Le chiffrage	8
Le chemin du don	9
Devenir mécène	10
Formulaire	11



Le Château de Montmuran



Bref Historique



Château médiéval situé, entre Rennes et Saint Malo, sur la commune des Iffs, Montmuran s'impose par sa majesté et son histoire. Si sa toute première édification remonte à 1036, il connut un effondrement total avant d'être reconstruit en 1170, époque dont il reste aujourd'hui le donjon médiéval et la tour de garnison.

Des hôtes de prestige y ont fait escale. Bertrand DU GUESCLIN y a été armé chevalier en 1354 et en devint propriétaire, en 1374, par son mariage avec Jeanne de Laval. Le célèbre amiral de Coligny en fut également le maître des lieux au XVI^e siècle. Montmuran est dans notre famille depuis 1888 et nous représentons la 5^{ème} génération. C'est une propriété de famille qui nous a vu grandir et nous veillons l'un sur l'autre.

Aujourd'hui, le château de Montmuran conserve tout son prestige avec ses deux tours du XII^{ème} siècle, sa partie centrale datant du 17^{ème} siècle et son châtelet de défense équipés de deux tours du 14^{ème} et de deux ponts levis toujours en état de fonctionnement. Il reste un haut lieu de l'histoire de Bretagne et de nombreux visiteurs se pressent pour l'admirer. Mais pour combien de temps encore ?



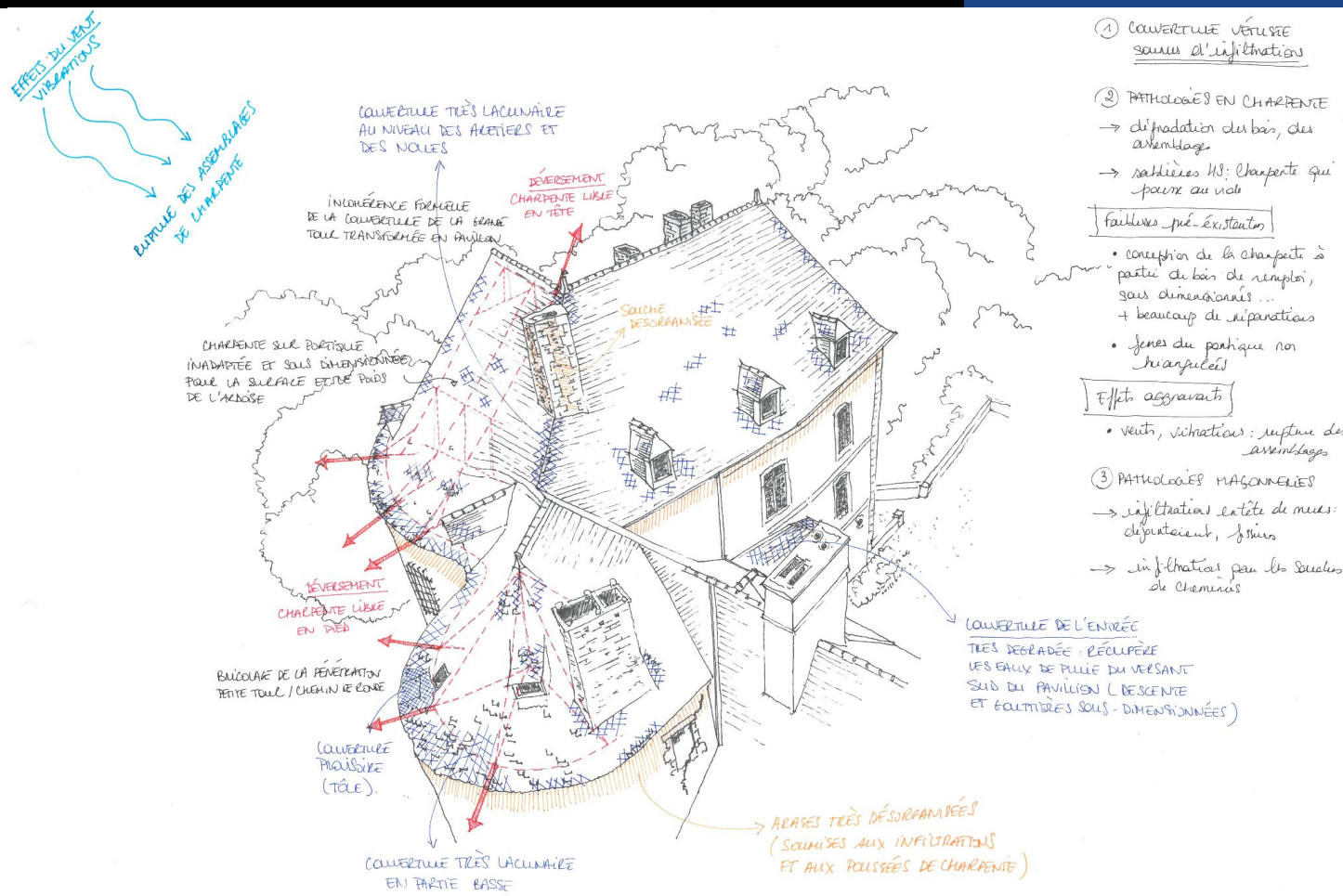
Le Constat

La mérule s'invite....

Février 2020. Terrible découverte... Des infiltrations par toiture sur la partie nord font apparaître dans la chambre du Connétable (donjon) deux points de mérules sur des poutres. L'urgence est de choisir le traitement adapté. Après consultation de deux entreprises, le verdict tombe : impossible de traiter si la couverture n'est pas hors d'eau, impossible d'engager des réparations d'appoint compte-tenu de l'usure du temps et de l'ampleur des trous dans les ardoises.

Il est décidé, dans un premier temps, de vider le grenier, en août 2020, afin de préparer une intervention. En septembre 2020, nouvelle déconvenue : une poutre cède, emportant avec elle une partie du mur.



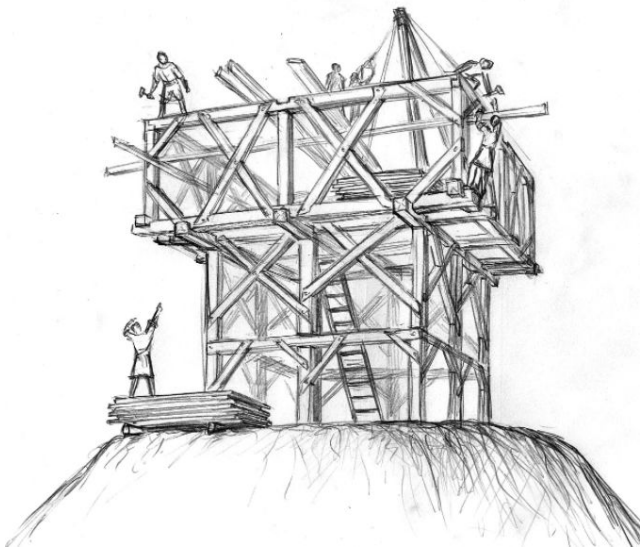


... et la structure se fragilise.

La situation est telle qu'une reprise globale de la couverture et de la charpente devient impérative. Et par les tempêtes successives de cet automne, la structure déjà fragilisée est ébranlée.

Les investigations par drone complètent le diagnostic et révèlent un certain nombre de pathologies : mauvais état des souches de cheminées, absence d'arases, maçonnerie usée... Autant de découvertes qui alourdissent le devis de rénovation dont le montant dépasse aujourd'hui le million d'euros.

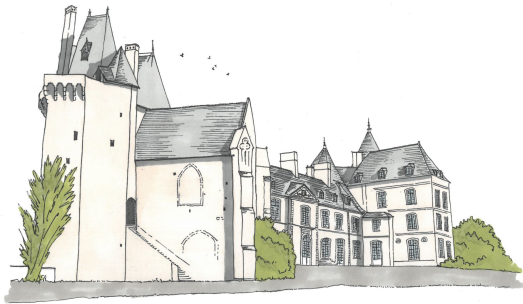
Le projet



Le Projet



Redonner à Montmuran ses deux tours du XIIème et les ouvrir au public



Planning 01	2022												2023												2024											
POSTES	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Etudes																																				
Echafaudage																																				
Maçonnerie																																				
Charpente																																				
Couverture																																				
Menuiserie																																				
Ferronnerie																																				

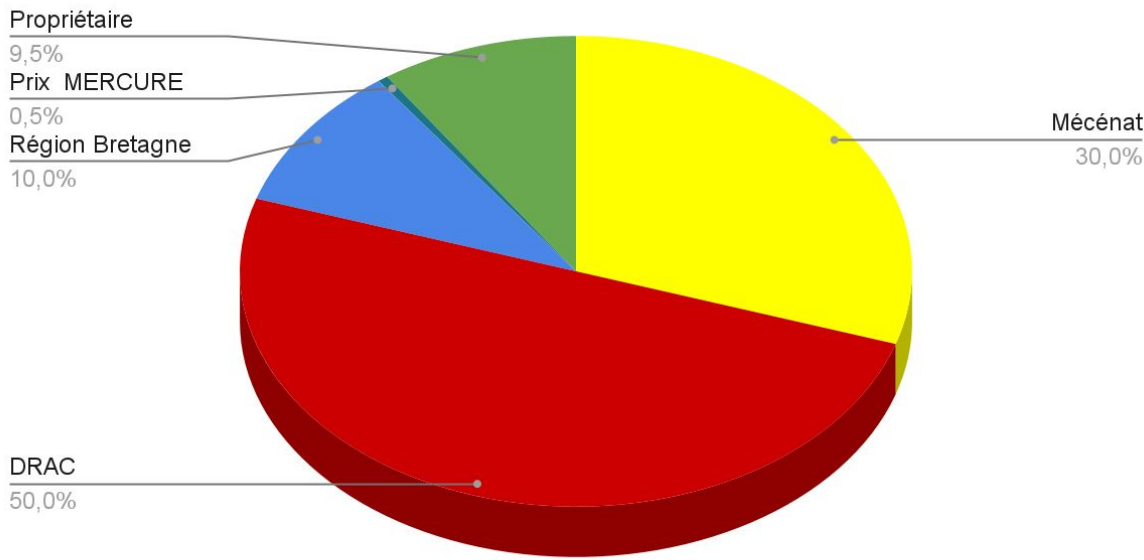




Les Finances

Les différents acteurs

Financement	Pourcentage	Montant
DRAC	50% (en cours de demande)	561 894 €
Région Bretagne	10% (en cours de demande)	112 378€
Prix MERCURE VMF	0,47% (acquis)	5 000,00 €
Mécénat	30 % (objectif à atteindre)	294 516 €
Financement propriétaire	9,53 % (financement demandé)	150 000 €
Total	100%	1 123 788€





Le chiffrage



Restauration des tours Nord XIIIème siècle Château de Montmuran - Les Iffs (35)						
Désignation	ESTIMATION MARS 2022			RESULTAT APPEL D'OFFRE		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
LOT 1 ECHAFAUDAGES	191100	19110	210210	197520	19752	217272
LOT2 MAÇONNERIE	99967,2	9996,72	109963,92	130957,49	13095,75	144053,24
LOT 3 CHARPENTE	214181,85	21418,19	235600,04	278210,11	27821,01	306031,12
LOT 4 COUVERTURE	217982,78	21798,28	239781,06	273597,02	27359,70	300956,72
LOT 5 MENUISERIE	36000	3600	39600	40101	4010,1	44111,1
LOT 6 FERRONNERIE	10000	1000	11000	35240	3524	38764
HONORAIRES ARCHITECTE	66000	6600	72600	66000	6600	72600
TOTAL	835231,83	83523,18	918755,01	1021625,62	102162,56	1123788,18

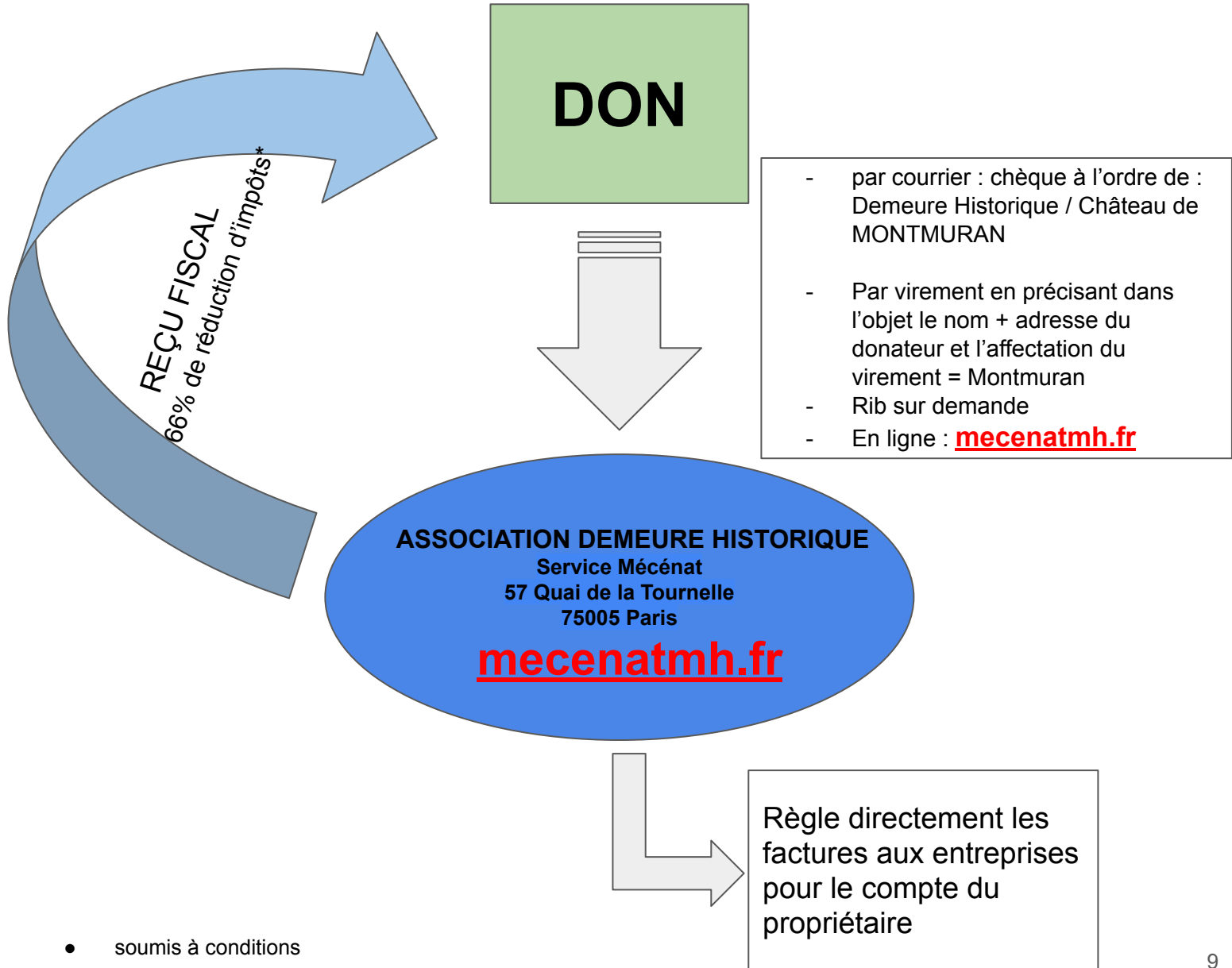
Le chemin du Don



Un engagement....

Un don, c'est :

- un investissement dans le Patrimoine local
- une solution de défiscalisation
- des contreparties des propriétaires



• soumis à conditions





Des entreprises bretonnes sélectionnées pour un projet breton : donnons du sens à nos travaux !



les entreprises de la Région Bretagne : une priorité

Le château de Montmuran s’inscrit depuis longtemps dans le patrimoine breton. Nous souhaitons jouer la carte de la Région Bretagne. En effet, de nombreuses entreprises nationales ont été interrogées pour notre chantier. Notre volonté est de retenir, dans la mesure du possible, les entreprises du territoire breton.

Notre fierté : après réception de l’appel d’offres, 100% du chantier sera confié à des entreprises bretonnes et 50% du marché à des entreprises de la Bretagne Romantique.

Si vous partagez nos valeurs du territoire et si le patrimoine breton résonne en vous, rejoignez nous et soutenez notre projet !

FORMULAIRE DE DON PARTICULIER
MECENAT AFFECTE A UN MONUMENT HISTORIQUE

☐ Madame

☐ Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Mail : _____

☐ **souhaite faire un don pour soutenir le monument*** _____

signataire d'une convention de mécénat avec la Demeure Historique.

☐ **joint un chèque de _____ €** à l'ordre de « la Demeure Historique ».**

☐ **accepte que son nom soit communiqué en tant que mécène du monument sur tout type de support (site Internet, presse...).**

* Le mécène ne doit pas être parent (jusqu'au 4^e degré) du propriétaire du monument. Il accepte que son don soit affecté à un autre projet de restauration ou de mise en accessibilité d'un monument historique dans les conditions fixées par le code du patrimoine en cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si elle n'aboutissait pas dans les délais prévus

** Un reçu fiscal vous sera adressé. **66%** du montant des dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable. L'éventuel excédent est reportable pendant 5 ans.

L'association des monuments historiques privés fondée en 1921. Reconnue d'utilité publique en 1965.

Hôtel de Nesmond - 57, quai de la Tournelle - 75005 Paris - +33 1 86 95 53 00 - www.demeure-historique.org

CONTACT :

Olivier de LA VILLEON

Château de Montmuran

35630 Les Iffs

06 71 34 06 47

chateau.montmuran@wanadoo.fr

<https://www.chateau-montmuran.com>



D ♠ RTAGNANS

Mécénat participatif & Crowdfunding

« Contribuons au rayonnement
de notre Patrimoine Culturel ! »

Soutenu
par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CHÂTEAU DE MONTMURAN